

Conseiller/-ère énergétique



Nature des tâches

Les conseillers et les conseillères énergétiques essaient d'enseigner aux personnes concernées (propriétaires de maison, maître d'œuvre, comités politique, etc.) les avantages aussi économiques d'une utilisation mesurée des ressources de notre environnement et donc de modifier leur comportement dans le domaine de la construction. Ils présentent l'information de façon engagée et parfaitement accessible, savent répondre aux objections et offrent une image positive d'une utilisation raisonnée de l'environnement. Ils ont un grand sens pratique et sont convaincus de la faisabilité de leurs propositions d'optimisation et leurs alternatives. Ils expliquent comment on peut utiliser la chaleur interne ou / et l'énergie solaire, comment optimiser sur le plan technique le chauffage d'un bâtiment. Leur travail devient particulièrement pertinent avec les lois en matière d'énergie qui sont de plus en plus strictes.

Conditions d'admission

a) apprentissage professionnel achevé et au moins 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion de projets, de la construction / de la maintenance de bâtiments / d'installations techniques ou b) formation d'ingénieur/-e, d'architecte ou de technicien/-e (EPF, HES, diplôme d'école de technicien) et au moins 3 années d'expérience professionnelle (comme mentionnée ci-dessus) ou dans la recherche ou c) études post-grade achevées et 2 années d'expérience professionnelle.

Sens des relations et goût pour une résolution créative des problèmes, volonté d'investissement dans la protection de l'environnement, intelligence et rapidité d'acquisition, intérêt pour la biologie et la protection de la nature, sensibilité vis-à-vis d'une préservation des ressources (spécialement dans le domaine de la construction), sens de la négociation et capacité de persuasion.

Formation

Cours de préparation ; diplôme de fin d'études : examen professionnel supérieur.

Cours ; études post-grade dans le domaine de l'énergie (diverses hautes écoles spécialisées), dans celui de l'environnement (uniquement auprès de la haute école de Bâle), études complémentaires en énergie et techniques de chauffage, ventilation et climatisation, études complémentaires de construction et d'énergie.